

Rapport annuel **2024**



CONSEILS
DE QUARTIER

Chutes-Montmorency



***CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-
MONTMORENCY***

RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2024

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot du président	Page 4
2.	Présentation du conseil de quartier	Page 5
2.1	Description générale d'un conseil de quartier	
2.2	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency	
2.3	Membres du conseil de quartier	
2.4	Limites territoriales du quartier	
3.	Fonctionnement du conseil de quartier	Page 8
3.1	Assemblées	
3.2	Activités des membres	
4.	Demandes d'opinion	Page 10
5.	Demandes des citoyennes et des citoyens	Page 10
6.	Plan de travail pour 2025	Page 10
7.	États financiers	Page 11
7.1	– Bilan et états financiers au 31 décembre 2024	

1. MOT DU PRÉSIDENT

J'aimerais tout d'abord exprimer mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui s'impliquent dans notre quartier afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Votre temps et vos actions font la différence. Je dis un merci spécial aux personnes qui se déplacent pour assister une fois par mois aux assemblées du conseil de quartier. Je désire également mettre en lumière la présence, le travail et le dévouement des administrateurs bénévoles du Conseil de quartier. Je profite de l'occasion pour souligner l'écoute ainsi que la disponibilité de monsieur Stevens Mélançon, conseiller municipal qui répond toujours présent pour assister à nos assemblées. Finalement je veux souligner la complicité et la bienveillance de nos conseillères en consultations publiques et agentes de liaison auprès de l'administration municipale : Mesdames Camille Esther Garon, Françoise Bellemare et Marie Lagier.

Votre conseil de quartier a connu, il faut se le dire, une année difficile en termes de recrutement des administrateurs. Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 24 avril 2024, le conseil de quartier n'a pas pu fonctionner en raison de l'absence de quorum. Cette situation a perduré jusqu'à l'assemblée spéciale du 18 septembre 2024, où de nouveaux administrateurs ont été élus. En novembre dernier deux démissions d'administrateurs ont fait en sorte que le conseil de quartier était à nouveau non-fonctionnel. C'est dans ce contexte que nous avons dû naviguer! J'espère que nos efforts à recruter du sang neuf au sein du Conseil de quartier porteront fruit.

François Godin
Président

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE D'UN CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif créé à la demande des citoyennes et des citoyens d'un quartier et qui a pour but de les représenter.

Interlocuteur privilégié de la ville en matière de consultation des citoyens du quartier, le conseil de quartier a pour mission, dans un esprit de collaboration avec la ville, de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions municipales qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier émet des recommandations ou des avis sur des questions d'urbanisme ou diverses questions touchant le quartier, lesquelles lui sont soumises par une instance décisionnelle. Il tient des consultations publiques, transmet aux instances décisionnelles des avis sur toutes questions touchant le quartier qu'il juge pertinentes et bonifie l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

2.2 CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency se réunit habituellement le troisième mercredi de chaque mois, sauf pendant la période estivale.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant le site internet de la Ville sous la rubrique *Participation citoyenne*. D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la page Facebook du CQCM et la distribution d'avis directement aux portes des personnes concernées par le projet lors de la tenue d'une consultation publique, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3 MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil d'administration offre dix postes électifs (quatre postes femmes, quatre postes hommes et deux postes neutres), accessibles aux personnes qui résident le quartier. Ils sont élus par la population et leur mandat est d'une durée de deux ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas la même année. Le conseil d'administration peut s'adjoindre une à trois autres personnes nommées par cooptation. Celles-ci peuvent être des personnes qui résident le quartier ou des personnes qui représentent un organisme, un commerce ou une institution du quartier.

Composition du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'avril 2024 à avril 2025	
Monsieur François Godin	Présidente, administrateur élu
Monsieur Nicolas Renard	Vice-président, administrateur élu
Monsieur Bobby Léger (démission en cours d'année)	Trésorier, administrateur élu
Monsieur Christian Yapo	Secrétaire, administrateur élu
Madame Audrey Croteau	Administratrice élue
Madame Nancy Bolduc (démission en cours d'année)	Administratrice cooptée

Monsieur Stevens Mélançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency-Seigneurial, est invité à toutes les assemblées. Il donne suite aux demandes soumises par le conseil de quartier pour ce qui est des questions relevant de l'arrondissement de Beauport. Il n'a toutefois pas de droit de vote.

Mesdames Camille-Esther Garon, Françoise Bellemare et Marie Lagier ont agi à titre de conseillères en consultations publiques. Le rôle de conseiller(ère) est d'assurer que les démarches amorcées par le conseil de quartier lors des séances respectent les normes établies et de rapporter nos décisions auprès de l'administration municipale.

2.4 LIMITES TERRITORIALES DU QUARTIER

Les limites du territoire du quartier des Chutes-Montmorency sont illustrées sur la carte ci-dessous. Nous pouvons y remarquer certains éléments distinctifs de notre quartier : le secteur historique, la chute Montmorency et le fleuve Saint-Laurent.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 ASSEMBLÉES

En 2024, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency a tenu sept (7) rencontres tenues au Centre communautaire des Chutes.

Un procès-verbal est rédigé après chacune de nos séances. Il contient l'ordre du jour, les questions et commentaires du public, les suivis des divers dossiers, les résolutions, les interventions du conseiller municipal, la correspondance et la trésorerie.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la Ville de Québec à l'adresse : [Procès-verbaux](#)

3.2 ACTIVITÉS DES MEMBRES

Pendant l'année, selon leur intérêt et leur disponibilité, plusieurs membres du conseil de quartier ont participé ou assisté à diverses formations, présentations, comités ou activités. Pour n'en citer que quelques-unes :

- Initiation à l'urbanisme
- Formation : Mandat et fonctionnement d'un conseil de quartier
- Séance d'information sur le Centre de relation avec les citoyens (311)
- Comité de vigilance des activités portuaires
- Table de concertation vélo des conseils de quartier
- Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles

Table de concertation vélo

Ce comité se rassemble en virtuel une fois par mois pour discuter des enjeux des cyclistes et projets de réfection de rues afin de sensibiliser la Ville à aménager des voies cyclables pour le transport actif. Pour ce qui est de notre quartier, l'enjeu principal demeure les voies cyclables discontinues.

Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)

Ce comité assure la vigie des émissions atmosphériques, du bon fonctionnement de l'incinérateur et le suivi de la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Québec. Il n'y a eu aucune représentation à ce comité depuis avril 2023.

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Monsieur Carl Bouchard est le représentant du conseil de quartier et assiste aux rencontres mensuelles du CVAP. Les enjeux sont la qualité de l'air et l'augmentation du transport lourd par camions du projet de transformation du port de Québec en un port de conteneurs.

Campagne de sécurité routière « On ralentit »

La campagne d'affichage « On ralentit » n'a pu être poursuivie cette année, malgré des demandes pour ces affiches. Nous espérons réactiver ce projet porteur pour l'automne 2025 ou 2026.



Plan d'action du conseil de quartier

Le plan d'action d'abord élaboré en 2023 a été présenté aux administrateurs mais n'a pu être finalisé par manque d'administrateurs en cours d'année. Rappelons que le plan d'action proposé s'articule autour de sept catégories soit : Qualité de vie, cadre bâti, sécurité, mobilité active, protection de l'environnement, protection du patrimoine et développement économique.

4. DEMANDES D'OPINION

En 2024, les membres du conseil de quartier ont eu à se prononcer sur deux projets de modifications à la réglementation d'urbanisme :

1. [Projet d'agrandissement de la cour arrière des propriétés de la rue Saint-Exupéry](#) (16 octobre 2024)
2. [Optimisation des plans d'implantation et d'intégration architecturale \(PIIA\) arrondissement de Beauport](#) (20 novembre 2024)

5. DEMANDES DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Les demandes des citoyennes et des citoyens ont concerné principalement le déneigement, la sécurité routière et les enjeux d'implantation et d'intégration de nouveaux bâtiments multi-logements dans leur environnement immédiat.

6. PLAN DE TRAVAIL POUR 2025

Pour l'année 2025, le plan de travail sera déterminé par la nouvelle administration du conseil de quartier.

7. ÉTATS FINANCIERS

En 2024, un montant de 595,40 \$ a été dépensé pour couvrir les frais de fonctionnement du conseil de quartier. Au 31 décembre 2024, le conseil dispose d'un actif de 2 747,34 \$. Le bilan et les états financiers sont disponibles en annexe.

ANNEXE

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-
MONTMORENCY BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2024

2024

Actif

Actif à court terme

Encaisse

2 747,34 \$

2 747,34 \$

Passif

Passif à court terme

Paielement secrétaire rédaction

0 \$

0 \$

0,00 \$

Actif net

2 747,34 \$

Engagement projet web

1 200,00 \$

Actif net

Non affecté

1 547,34 \$

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

2024

Produits

En caisse au 31 décembre 2023	1 774,60 \$
Subvention de fonctionnement 2024 de la Ville de Québec	1 745,00 \$
Correction pour équilibrer les produits et les charges	1,14 \$
Total	<u>3 520,74 \$</u>

Charges

Comptes à payer au 31 décembre 2023	178,00 \$
Frais mensuels Caisse Desjardins (2,95 \$ x 12)	35,40 \$
Frais secrétaire de rédaction (140 \$ x 4)	560,00 \$
Total	<u>773,40 \$</u>

Excédent des produits sur les charges **2 747,34 \$**

Montant engagé pour embauche spécialiste marketing Web 1 200,00 \$
(montant entre 600 et 1 200\$ alloué pour l'exercice 2024, voté lors de l'exercice 2023, mais toujours inutilisé)

Actif net non affecté à la fin de l'exercice **1547,34 \$**

Au nom du Conseil de quartier :

François Godin
Président